

# AUTEUIL-LE-ROI

BULLETIN MUNICIPAL

N°120  
Avril 2013



**Auteuil-le-Roi**  
sous la neige

# Sommaire

- 4 Comptes-rendus
- 8 Élections
- 10 Sécurité
- 12 Vie au village
- 16 École
- 17 Histoire
- 20 SDRIF
- 22 Sécurité
- 26 Associations
- 30 Libre expression
- 31 Informations

## EN AVRIL

Samedi 20 avril  
Carnaval 2013

Dimanche 21 avril  
Concours de  
pétanque

## EN MAI

Samedi 18 et  
dimanche 19 mai  
Tournoi de foot  
Dimanche 26 mai  
Exposition artisanale

## EN JUIN

Lundi 3 juin  
Voyage CCAS  
Dimanche 9 juin  
Randonnée Raid du Roi  
Vendredi 21 juin  
Fête de la musique  
Samedi 22 juin  
Fête de l'école  
Kermesse

## Calendrier des manifestations 2013

Dates	Organisateurs	Manifestations	Sites
20 avril 2013	Mairie et Caisse des écoles	Carnaval 2013	Ecole Sully et Village
21 avril 2013	C dans l'R d'Auteuil	Concours de pétanque	Stade
18 & 19 mai 2013	ASA	Tournoi de foot	Stade
23 mai 2013	C dans l'R d'Auteuil	Réunion des bénévoles 3R	Mairie
26 mai 2013	CDF	Exposition artisanale	Salle des fêtes
3 juin 2013	CCAS	Voyage	Amiens
9 juin 2013	C dans l'R d'Auteuil	Randonnée Raid du Roi	Salle des fêtes
11 juin 2013	CLA	Sortie «le tacot des lacs»	Fontainebleau
21 juin 2013	Mairie	Fête de la Musique	Salle des fêtes et Village
22 juin 2013	ECOLE / CDE / CDF	Fête de l'école - kermesse	Rue de l'église
25 juin 2013	BFSA	Assemblée générale	Salle des fêtes
28 juin 2013	Les P'tites Frimousses	Goûter de fin d'année	Salle des fêtes
29 juin 2013	AUTOUILLET	Fête de fin d'année	Salle des fêtes
30 juin 2013	CCAS	Pique-nique	Parc de la Mairie
21 septembre 2013	Saint Sanctin	Pèlerinage	Eglise et Chapelle
29 septembre 2013	CDE / CDF	Vide Grenier	Rue de l'église
octobre 2013	ADB	Vendanges	Vigne
19 octobre 2013	CCAS	Repas des anciens	Salle des fêtes
16 novembre 2013	CCAS	Loto	Salle des fêtes
22 novembre 2013	ADB	Beaujolais Nouveau	Salle des fêtes
14 décembre 2013	CDF	Noël d'Auteuil	Salle des fêtes
15 décembre 2013	AUTOUILLET	Noël d'Autouillet	Salle des fêtes

Madame, Monsieur,

**Cela fait trop longtemps et à maintes reprises qu'au détour d'une rue, les Auteuillois que je salue me disent : « On ne comprend pas ce qui se passe ? ».**

Lorsqu'il faut traiter les dossiers un à un, inlassablement, parce que les personnes à qui on a fait confiance se déclarent non disponibles, comment peut on trouver le temps d'expliquer à vous tous Auteuillois que je ne suis pas le maire autoritaire et despote qu'on veut bien vous faire croire ?

**Aujourd'hui, j'ai décidé de rectifier les choses.**

En 2008, l'élection dès le 1<sup>er</sup> tour de 11 Conseillers de la liste *Auteuil Autrement* a été un « tsunami » tant l'espérance de remplacer l'ancien maire, en poste depuis 25 ans, était ardente.

Le 2<sup>d</sup> tour a permis à 4 candidats de la liste opposée d'être élus, alors même que deux d'entre eux avaient été auparavant des élus en opposition au maire en place. Pas facile de tout comprendre ?

**Dès les premiers mois j'ai vite compris que certains membres de ma liste n'avaient jamais envisagé un seul instant faire équipe avec moi et allaient chercher leurs instructions ailleurs !!!**

**Aussi et de façon pernicieuse, tout a été orchestré pour tenter de me déstabiliser et pour écarter tous ceux qui avaient simplement à cœur d'œuvrer à mes côtés pour notre village :**

- le conseiller municipal, qui avait mis toute son énergie pour concevoir et valoriser notre Bulletin Municipal, a dû démissionner sous la pression de deux adjoints.
- le jardin pédagogique a dû être abandonné en raison d'une polémique stérile, et ce au détriment des enfants ;
- le Budget Primitif 2012 n'a pas été voté pour faire croire à une mauvaise gestion, immédiatement démentie par la Cour des Comptes et Monsieur le Préfet des Yvelines ;
- la révision du PLU a été retardée en raison de considérations personnelles de certains élus ;
- le projet de micro-crèche, pourtant si nécessaire à notre village, est volontairement retardé.

Écœurés par cette ambiance, deux autres conseillers ont démissionné. La disparition tragique d'une élue suivie de la démission « très opportune » d'une maire adjointe, qui avait pourtant quitté la commune depuis plusieurs mois, a entraîné les élections complémentaires du 13 Janvier 2013. La coalition des ennemis d'hier et la mobilisation de leurs sympathisants ont conduit à la réélection de l'ancien maire et de ses 4 colistiers. Cependant, l'analyse des résultats fait apparaître qu'il n'y a aucune progression en nombre de voix.

Forts de ce résultat, au Conseil municipal du 7 février 2013, mes détracteurs ont poussé leur félonie jusqu'à demander, alors que ce n'était pas obligatoire, une réélection des adjoints afin d'écarter Mme Elisabeth MONTEIRO, 4<sup>ème</sup> Adjointe aux Finances. **Cependant, à ce Conseil municipal, les deux adjoints à qui on avait promis leur réélection aux postes qu'ils occupaient, se sont faits à leur tour trahir.**

**La belle idylle « S'unir pour détruire » n'a pas tardé à voler en éclat !** On parle déjà de prochains règlements de comptes et de relance de futurs contentieux qui malheureusement ont déjà coûté fort cher aux contribuables auteuillois...

Pour ma part, malgré cette tourmente, je garde le cap.

**Le Budget primitif 2013, construit rigoureusement sur les mêmes bases que celui refusé par la majorité des élus en 2012, vient d'être adopté fin mars à l'unanimité des membres du Conseil municipal...** Je tiens à saluer au passage le travail de qualité irréprochable d'Elisabeth MONTEIRO depuis le début de son mandat, ainsi que son sens de l'intérêt général puisqu'elle assumera ce travail jusqu'en 2014 en qualité de Responsable de la Commission Finances. **J'espère un retour au bon sens des élus, et je compte sur vous pour m'aider à conduire la Commune à bon port.**

Cordialement vôtre.



**Philippe Heurtevent, Maire d'Auteuil-le-Roi**

# Conseils Municipaux

Retrouvez les comptes-rendus complets des séances du Conseil Municipal sur <http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr/elus-mairie/seances-du-conseil/index.html>

## Séance du 6 décembre 2012

### Autorisation donnée à M. le Maire pour émettre les factures en attente de paiement auprès de la trésorerie principale de Neauphle le Château

M. le Maire donne lecture des factures en attente de paiement. Elles sont acceptées à l'unanimité.

### Facture SARL CHERADAME TP

Lors de la division de la propriété Poncet, une parcelle a été vendue pour 1 € symbolique par M. Poncet pour que l'élargissement de la voie soit possible. De ce fait, le mur de clôture des deux propriétés en construction appartenait à la Mairie. Un des deux propriétaires a dit qu'il récupérerait les pierres du mur et qu'il en faisait son affaire. L'autre propriétaire a fait enlever le mur et la terre par l'entreprise qui intervenait chez lui et a négocié le prix, soit 598 € TTC. Ce montant sera débité sur l'article « Entretien de voirie ». Vote pour la prise en charge de la facture CHERADAME TP pour un montant de 598 € TTC- POUR : 10

### Délibération convention Vitaris en remplacement de GTS Mondial Assistance

Le Conseil Général se désengage de GTS Mondial Assistance, qui assure le service pour les Séniors avec l'émetteur-récepteur pour appel à l'aide, pour aller vers la société Vitaris.

Vote pour signer la nouvelle convention avec la société Vitaris - POUR : 10

### Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

L'état se modernise et accepte la dématérialisation des actes soumis au contrôle de la légalité (hors document de l'urbanisme). Il faut signer la convention pour accepter la dématérialisation des actes soumis au contrôle de la légalité. Vote pour signer la convention de la dématérialisation des actes soumis au contrôle de la légalité - POUR : 10

### Débat d'Orientation Budgétaire

Mme Monteiro explique que le DOB sert à fixer les objectifs pour le budget primitif 2013.

Le contexte économique est difficile avec un taux d'inflation de 2 % pour 2012. La loi de finances 2013 prévoit que les collectivités locales soient plus solidaires dans l'effort de redressement budgétaire qui est demandé. Ensuite l'enveloppe des concours aux collectivités locales sera stabilisée pour 2013, ce qui signifie que les dotations risquent d'être identiques à celles de 2012.

La péréquation, dans la loi de finances 2013, est renforcée. M. Petiteau donne l'explication de la péréquation : d'un côté, il existe des communes « riches » parce qu'elles hébergent des entreprises et l'argent que versent ces entreprises sert à faire vivre les communes; d'un autre côté, il y a des communes « pauvres » qui n'ont pas de rentrées d'argent des entreprises. La péréquation consiste à écrêter les bases des communes riches au profit des communes pauvres par l'intermédiaire d'un fonds de péréquation.

Mme Monteiro ajoute que, par rapport au FNGIR, la commune collecte autant qu'elle reçoit. Si demain les critères sont modifiés, il y a le risque que la commune collecte plus qu'elle ne va recevoir. M. Le Maire dit que plusieurs maires du canton ont peur de cela et ralentissent leurs investissements communaux.

M. Petiteau ajoute que la commune d'Auteuil ne fait pas partie des communes riches et que donc la péréquation ne l'inquiète pas. M. le Maire rappelle que sur un plan fiscal, Auteuil le Roi est dans le classement des vingt premières communes de France.

Mme Monteiro indique qu'il faudra une nouvelle fois être très vigilant pour l'élaboration du futur budget primitif. Elle souligne que la commune n'a pas augmenté les taux de la fiscalité en 2012 mais comme les bases ont augmenté, les recettes ont néanmoins augmenté.

A noter que la commune va recevoir au titre du FCTVA pour l'exercice de 2011 la somme de 47 862.71 €. Au titre des droits de mutation, elle va recevoir du Conseil Général une enveloppe d'environ 74 000 € pour l'année 2012.

### Selon les directives préfectorales, rapport de la délibération n°9 du 19 juillet 2012

Afin que ce soit clair pour tous, M. Le Maire indique la définition du verbe rapporter :

« rapporter un acte juridique : priver un acte juridique de ses effets ». M. Le Préfet a demandé par courrier que la délibération N° 9 du 19 juillet 2012, qui portait sur le retrait d'un tiers des indemnités de M. Le Maire, soit rapportée pour les deux motifs suivants : il manquait, au moment de la délibération le tableau récapitulatif obligatoire des indemnités des élus, et selon la jurisprudence, la motivation de l'acte ne pouvait être retenue.

Vote pour rapporter la délibération N°9 du 19 juillet 2012 - POUR : 5 - ABSTENTION : 5 (Mme Chavillon et Desclaux-Curnié - MM Pélissier, Petiteau et Blondeau)

### Parcelle ZB0060

Cela concerne l'acquisition de la parcelle ZB0060 de la Rue des Graviers. En 2009, le montant mentionné sur la

délibération correspondait au montant d'acquisition de la parcelle sans les frais de notaire, or il faut les intégrer dans la somme faisant l'objet de la délibération.

Vote pour l'annulation de la délibération du mois de janvier 2009- POUR : 10

Vote pour l'acquisition de la parcelle ZB0060 pour un montant de 1 808.40 € TTC - POUR : 10

## Séance du 20 décembre 2012

### Autorisation donnée à M. le Maire pour émettre les factures en attente de paiement

M. le Maire donne lecture des factures en attente de paiement. Elles sont acceptées à l'unanimité.

### Attribution de la maîtrise d'œuvre pour le contrat triennal 2012/2014

Mme Desclaux-Curnié, rapporteur de la Commission MAPA, expose le choix de la commission sur l'attribution de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de réaménagement de la voirie du N° 29 de la Grande Rue au rond-point Rue de Goin.

Choix de la Commission MAPA : A l'analyse des notations faites par la Commission MAPA, la Société JSI, la mieux disante, l'emporte avec une note technique également supérieure à l'autre candidat. Cette note est justifiée par une analyse très précise des lieux à réaménager et une méthodologie de réalisation de la mission en adéquation avec les exigences d'aménagement et de développement durable déclinées dans la consultation et spécifiques au village. L'analyse du dossier de la société FONCIER EXPERT (distinction peu évidente entre le dossier de consultation et le dossier d'offre) a montré une incohérence dans les plannings et dans l'affectation des tâches au sein de l'équipe projet conduisant à une organisation de la maîtrise d'œuvre confuse avec des délais et des prix par poste incohérents. L'approche « urbanistique » spécifique au village n'a pas été réalisée en l'absence d'une visite du site (offre générique). Aucune démarche de développement durable n'a été réellement déclinée. L'organisation de FONCIER EXPERTS montre une expérience professionnelle plus marquée sur les effacements de Réseaux, la viabilisation et l'expertise géomètre (même si certaines de leurs références semblent ne pas avoir été mises à jour).

Ces travaux comprendront le terrassement, le recalibrage de la voirie et des trottoirs sur une longueur de 300 ml pour un montant de 174 600 € HT. avec une subvention accordée par le Conseil Régional et Général à 122 200 €, ce qui représente 70% de la dépense globale.

M. Capelle demande si le prix de la maîtrise d'œuvre est

un prix ferme. Mme Desclaux-Curnié confirme que c'est bien le prix ferme. La réalisation des travaux est prévue courant juin 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité pour la société JSI.

### Création d'un poste de surveillante de la cantine 2012/2013

M. le Maire rappelle que le nombre de repas commandés en 2012, soit 8 424 repas pour un montant de 21 448,37 € TTC. Il rappelle également que le prix d'achat pour les parents n'a pas évolué depuis 2008, soit un coût de 4,70 € pour les enfants de la commune et 1,08 € par repas à la charge de la commune.

Mme Monteiro confirme qu'à aujourd'hui, 65 enfants déjeunent tous les jours à la cantine. Le travail est important ainsi que les responsabilités, sachant que les enfants de Maternelle ont besoin d'une attention plus constante, ce qui nécessite un minimum de deux personnes pour s'en occuper et même aider certains à manger. De plus, l'effectif a évolué à la hausse cette année.

L'idée proposée est de prendre une 3<sup>ème</sup> personne pour compléter le service sur la base de 2h par jour, 4 jours par semaine, ce qui représenterait un coût supplémentaire à la charge de la commune de 0,47€ par repas, soit au total 1,55 € par repas à la charge de la commune.

M. Petiteau regrette que cette question n'ait pas été débattue au moment du vote du prix de la cantine. Il demande que soit revu le prix du repas pour le budget 2013. M. le Maire souligne qu'Auteuil-le-Roi est l'une des communes dont le prix du repas est le plus élevé, ce qui signifie que les autres communes prennent en charge une partie plus importante du coût du repas.

Mme Desclaux-Curnié rajoute que le débat du prix de la cantine devra d'autant plus être débattu que l'Etat va distribuer des subventions dans le cadre de la journée de 4 jours et demi d'école pour aider les petites communes à payer le repas supplémentaire. Elle indique que c'est un dossier qu'il va falloir analyser rapidement.

M. le Maire propose la création d'un 3<sup>ème</sup> poste à la cantine scolaire. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## Séance du 31 janvier 2013

### Dématérialisation des convocations des réunions du Conseil municipal

- POUR : 5

- CONTRE : 10 (MM Carpentier, Pélissier, Blondeau, Capelle, Petiteau, Fortier - Mmes Garrigues, Chavillon, Bruggeman, Chevreuil)

# Conseils Municipaux

## Nomination adjoint

Compte-tenu des divergences d'interprétation des textes et de la réponse des services de la Sous-préfecture, ce point sera mis à l'ordre du jour d'un Conseil Municipal qui va être convoqué Jeudi 7 février.

## Appel à candidatures au sein des commissions communales et des syndicats intercommunaux suite à la démission de Mme Vandervoort, et pourvoi des autres postes vacants

### Commission Finances

JM. Fortier - POUR : 13

- ABSTENTION : 1 (JM. Fortier)

- CONTRE : 1 (Mme Monteiro)

### Commission bâtiment/voirie/travaux

JM. Fortier - POUR : 14

- ABSTENTION : 1 (JM. Fortier)

### Commission urbanisme/PLU/environnement

JM. Fortier - POUR : 14

- ABSTENTION : 1 (JM. Fortier)

S. Garrigues - POUR : 15

### Commission sport/loisirs/jeunesse/senior/vie associative

JM. Fortier - POUR : 14

- ABSTENTION : 1 (JM. Fortier)

V. Rosset - POUR : 15

### Commission école/enfance/périscolaire

S. Garrigues - POUR : 15, D. Pélissier - POUR : 14

CONTRE : 1 (Mme Monteiro)

### Commission sécurité

P. Carpentier - POUR : 15

### Commission Intercommunalité

JM. Fortier - POUR : 15, JL. Capelle - POUR : 15

### Commission Culture Communication

V. Rosset - POUR : 15, P. Carpentier - POUR : 15

### Caisse des Ecoles

A. Desclaux-Curnié - POUR : 15

### Commission groupe de travail Relais d'Auteuil

S. Garrigues - POUR : 15, V. Rosset - POUR : 15

S.I.V.O.M. : poste de suppléant - JM. Fortier - POUR : 15

S.I.T.E.R.R. : poste de suppléant - V. Rosset - POUR : 15

## Autorisation donnée à M. le Maire pour émettre les factures en attente de paiement

M. le Maire donne lecture des factures en attente de paiement. Elles sont acceptées à l'unanimité.

## Convention de participation au déneigement de la commune par un agriculteur

M. le Maire explique que M. Samuel Blondeau a une convention avec le Département pour participer au déneigement des voies publiques au moyen d'un tracteur homologué de son exploitation et d'une lame qui lui a été allouée, mais l'exploitant peut aussi participer au déneigement des voies communales. Pour cela, il est nécessaire que la Commune signe une convention avec M. Blondeau.

- POUR : 15

## Avis du Conseil municipal sur le projet du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage dans les Yvelines 2012/2018

Le Conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité avec les réserves suivantes

- la gestion de l'accueil des gens du voyage est « un tout » et un certain nombre de communes, même si elles n'ont pas créé d'aires d'accueil des gens du voyage, gèrent déjà localement ces populations depuis des décennies à travers ce que l'on appelle aujourd'hui des « terrains familiaux ». Aussi, pour une bonne acceptabilité sociale d'implantation de nouvelles zones d'accueil, il faut avoir une vue d'ensemble de la répartition des gens du voyage, itinérants et sédentarisés (sachant qu'il peut y avoir difficultés pour ces deux populations différentes à cohabiter ensemble).

- concernant la création des aires d'accueil des gens du voyage, le Conseil municipal souligne que seulement 58% des objectifs de places du plan précédent ont été réalisés (367 places réalisées sur 638 prévues) ; il s'interroge également sur le ratio « taille de la collectivité/nombre de places à créer » qui n'est pas donné dans le document.

- concernant la création d'aires de grand passage, le Conseil municipal souligne qu'aucune des 5 aires de grand passage prévues au plan précédent n'ont été réalisées et qu'elles nécessitent une surface disponible de 1 à 1,5 hectares dont les aménagements dédient définitivement ces terres à cet usage ; de plus, la pénurie francilienne de places d'accueil laisse à penser que ces aires ponctuellement ouvertes seront à terme des zones d'accueil permanent. Par ailleurs, le Conseil municipal demande à la Préfecture des Yvelines que toutes les mesures soient prises pour interdire la création d'une aire de grand passage ou d'une aire d'accueil complémentaire sur la parcelle dite « La Beauve de Marcq » située sur la Commune de Saulx-Marchais. La même précaution devrait également être prise pour préserver les ENS (Espaces Naturels Sensibles).

- concernant les zones d'accueil complémentaire (page 53), l'occupation occasionnelle de terres agricoles par des gens du voyage semble difficilement compatible avec la planification de cultures que doit faire un agriculteur.

- concernant l'offre d'habitat, notamment les Terrains familiaux, la réglementation selon les zonages doit être distincte entre zone constructible et non constructible. En zone inconstructible, il faut impérativement limiter les aménagements aux seuls aménagements déjà existants (imposer un constat d'huissier) sans en autoriser d'autres, et par ailleurs limiter le nombre de places de caravanes potentielles. Il faut également souligner que la mise en place d'un assainissement, de même que les raccordements à l'eau et à l'électricité, a un coût important pour une collectivité territoriale.

Enfin, les modes de financement proposés aux personnes privées devront être très fortement encadrés pour des raisons de bonne acceptabilité de la population locale.

#### **Vote de principe du Conseil municipal pour la création de terrains familiaux dans le futur P.L.U.**

- POUR : 11  
- CONTRE : 4 (MM Fortier et Carpentier, Mmes Bruggemann et Garrigues)

#### **Vote du Conseil municipal pour autoriser un permis de reconstruire à l'identique**

- POUR : 10  
- CONTRE : 1 (Mme Bruggemann)  
- ABSTENTION : 4 (MMes Desclaux-Curnié et Garrigues, MM Capelle et Petiteau)

### **Séance du 7 février 2013**

#### **Vote sur le principe de nouvelles élections des adjoints au maire**

- POUR : 11  
- ABSTENTION : 1 (M. Blondeau)  
- CONTRE : 3 (M. Heurtevent, M. Delpech, Mme Monteiro)

#### **Détermination du nombre d'adjoints au Maire (de 1 à 4)**

Vote pour 4 adjoints  
- POUR : 15

#### **Élection à bulletin secret des adjoints au Maire**

##### **Premier adjoint**

Font acte de candidature : M. Fortier, M. Pélissier  
M. Fortier : 6 voix  
M. Pélissier : 3 voix  
ABSTENTION : 6  
M. Fortier est élu premier adjoint

##### **Deuxième adjoint**

M. Capelle précise qu'il maintient sa candidature si Mme Chavillon ne se présente pas à ce poste qui lui revient. Mme Chavillon répond qu'étant donné que le poste de M. Pélissier a été remis en cause et qu'elle l'a

toujours soutenu, elle ne postule au poste de deuxième adjoint M. Capelle : 9 voix, Mme Chavillon : 1 voix  
- ABSTENTION : 1  
M. Capelle est élu deuxième adjoint.

##### **Troisième adjoint**

Font acte de candidature : Mme Rosset Mme Monteiro  
Mme Rosset : 10, Mme Monteiro : 4  
- ABSTENTION : 1  
Mme Rosset est élue troisième adjointe

##### **Quatrième adjoint**

Font acte de candidature : Mme Desclaux Curnié, Mme Monteiro, Mme Monteiro : 4, Mme Desclaux Curnié : 10  
- ABSTENTION : 1  
Mme Desclaux Curnié est élue quatrième adjointe

M. le Maire indique qu'il regrette que, compte tenu du travail effectué dans la commission depuis le début de son mandat, par Mme Monteiro ne soit pas reconduite dans ses fonctions d'adjointe.

##### **Reconduction de la Convention du SIFAA**

Il est nécessaire de reconduire la convention SIFAA qui avait une durée de 15 ans.  
- POUR : 15

##### **Avis du Conseil municipal sur le périmètre de la communauté de communes Cœur d'Yvelines-Canton de Montfort à 31 communes**

M. le Maire précise que la commune de Coignières ne fait pas partie du périmètre, la commune de Gambais est intégrée dans le périmètre et Thiverval reste dans le périmètre.

De 30 communes, le périmètre passe à 31 communes.  
Avis favorable sur le périmètre à 31 communes  
- POUR : 15

Pour rappel, des conseils municipaux supplémentaires, dédiés aux finances, se sont tenus en journée afin de ne pas rajouter d'heures supplémentaires au secrétariat de Mairie.

Date	Quorum	Reconvocation du Conseil municipal
26 décembre 2012	NON	31 décembre 2012
7 janvier 2013	NON	11 janvier 2013

A l'issue de ces conseils municipaux, les dépenses ont été acceptées à l'unanimité des membres présents.

# Elections municipales Complémentaires

Suite à la perte d'un tiers des membres du Conseil Municipal, les Auteuillois ont été appelés à voter le 13 janvier. Avec une participation de plus de 63 %,

l'intérêt des Auteuillois pour la vie municipale n'est plus à démontrer. Cette participation exceptionnelle et rarement atteinte pour des élections

complémentaires a permis d'élire dès le premier tour avec 61% des suffrages exprimés les cinq candidats de la liste conduite par Jean-Michel Fortier.

## RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES COMPLEMENTAIRES DU 13 JANVIER 2013 - AUTEUIL-LE-ROI

Inscrits =	691		Blancs / Nuls =	12
Votants =	437	63,24%	Exprimés =	425
			Majorité =	213

S'UNIR POUR REUSSIR AUTEUIL			EN AVANT POUR AUTEUIL		
Gilbert Hamon	162	38,1%	Jean-Michel Fortier	252	59,3% Elu
Marie Saint Michel	166	39,1%	Pascal Carpentier	264	62,1% Elu
Michèle Muret	162	38,1%	Véronique Chevreuil	259	60,9% Elue
Jean-Jacques Aubert	160	37,6%	Sylvie Garrigues	260	61,2% Elue
Christophe Guilbert	159	37,4%	Véronique Rosset	261	61,4% Elue

## Les nouveaux adjoints au Maire

1 <sup>er</sup> Adjoint Jean-Michel Fortier	2 <sup>ème</sup> Adjoint Jean-Luc Capelle	3 <sup>ème</sup> Adjoint Veronique Rosset	4 <sup>ème</sup> Adjoint Aurore Desclaux Curnie
Délégations de fonctions	Délégations de fonctions	Délégations de fonctions	Délégations de fonctions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de micro-crèche</li> <li>• Dossiers du périscolaire</li> <li>• Réforme des rythmes scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avancement du PLU</li> <li>• Urbanisme et conformités</li> <li>• Etude des aspects sécurité</li> <li>• PPMS de l'école</li> <li>• Intercommunalité</li> <li>• Rédaction du Bulletin Municipal</li> <li>• Mise à jour du site Internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CCAS</li> <li>• Subventions aux associations</li> <li>• Activités jeunesse, sport et loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des dossiers des marchés publics</li> <li>• Travaux et voirie</li> <li>• Caisse des écoles</li> <li>• Conformité des établissements recevant du public</li> </ul>
			

# Adieu au scrutin majoritaire

## pour les prochaines élections Municipales

Cela fait 4 ans que la réforme du mode de scrutin des élections municipales est à l'étude. Cette réforme ne prévoit pas seulement l'abaissement du plafond pour les communes de moins de 3 500 habitants pour le scrutin de liste proportionnel mais aussi la réduction du nombre de conseillers municipaux. Entre le projet de loi du gouvernement, son rejet par le Sénat, sa modification par l'Assemblée puis sa modification par le Sénat, le vote de l'Assemblée Nationale, la commission mixte paritaire, les modalités exactes sont difficiles à appréhender. Les propositions d'abaissement du plafond de 3 500 habitants ont été successivement de 1 500, puis 500, puis encore 1 000. Le Sénat est favorable à 1 000 tandis que l'Assemblée Nationale est favorable à 500. Contrairement au Sénat, l'Assemblée Nationale est favorable à la réduction de 2 du nombre de conseillers municipaux pour les communes de moins de 3 500 habitants. Avec ses 900 habitants, Auteuil le Roi peut être impactée par cette réforme.

L'abaissement du plafond à 500 habitants touchera environ 13 000 communes. Une Commission Mixte Paritaire (Sénat / Assemblée Nationale) a été créée pour trouver un accord sur les points de divergence, finalement le Ministre de l'Intérieur a déclaré que le seuil de 1 000 habitants « lui allait » et enfin l'AMF (association des Maires de France) s'est prononcée pour le seuil de 1 000 habitants. Malgré tout le projet de loi a été voté formellement le 2 avril par l'Assemblée Nationale, mais rien n'est encore définitif !

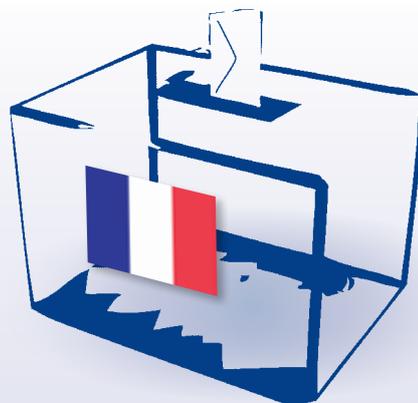
Faute d'accord trouvé en Commission Mixte Paritaire, députés et sénateurs vont donc examiner le texte une nouvelle fois. Après une nouvelle lecture par les députés. Les sénateurs se sont penchés à leur tour une troisième fois sur le texte le 15 avril, avant que l'Assemblée nationale n'ait le dernier mot lors d'un ultime vote, le 17 avril. Pour beaucoup cette modification tend vers une plus grande politisation des élections municipales.

### Rappel des différents modes de scrutin :

**Le scrutin majoritaire** est le mode le plus ancien de désignation des élus, il était en vigueur pour les communes de moins de 3 500 habitants.

**Le scrutin majoritaire plurinominal** à deux tours permet entre autres :

- De panacher les listes, c'est-à-dire de voter pour des candidats de listes différentes ou de supprimer des candidats.
- De voter pour une liste incomplète.
- De voter avec plusieurs bulletins de vote, dans ce cas le total des candidats ne doit pas dépasser le nombre de postes à pourvoir.



- De voter pour plus de candidats qu'il y a de postes à pourvoir, dans ce cas le vote est valable s'il est possible d'identifier l'ordre des candidats, le ou les noms excédentaires ne seront pas comptabilisés.
- De voter pour des candidats qui ne se sont pas présentés, ces derniers peuvent être élus.
- Un candidat peut se présenter individuellement ou constituer une liste incomplète (commune de moins de 2 500 habitants), il peut se présenter au deuxième tour sans l'avoir fait au premier.
- Et bien d'autres particularités... Un candidat sera élu au premier tour s'il comptabilise la majorité des suffrages exprimés et au moins 25% des électeurs inscrits. Pour les sièges restant à pourvoir, il est procédé à un second tour, les candidats élus sont ceux ayant obtenu le plus de suffrages.

**Le scrutin de liste proportionnel** qui était en vigueur pour les communes de plus de 3 500 habitants n'autorise pas le panachage ou la modification du bulletin de vote. La parité hommes / femmes doit être respectée, les candidats sont élus dans l'ordre de leur inscription sur la liste. Si une liste obtient dès le premier tour la majorité des suffrages exprimés, elle obtient 50 % des sièges, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Par exemple si une liste obtient 50 % des suffrages +1 voix, elle aura au moins 75 % des sièges. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix peuvent se maintenir au deuxième tour, les listes ayant obtenu 5 % peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. Au deuxième tour la liste ayant obtenu le plus de suffrages obtient 50 % des sièges les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

# Pré-plainte en ligne

La procédure de pré-plainte en ligne expérimentée dans notre département depuis plusieurs années a été généralisée début mars à toute la France. Ce dispositif est réservé aux plaintes pour toute atteinte contre les biens dont l'auteur est inconnu, comme par exemple :

- vol dans votre résidence principale ou secondaire (papiers, objets ou matériels divers...)
- vol dans un véhicule automobile (autoradio, sac à main...)
- vol de deux roues (scooter, bicyclette...)
- vol de téléphone portable
- dégradation ou destruction de biens privés (véhicule, clôture...)

## Les étapes de la pré-plainte en ligne sont :

- Connectez-vous sur le site [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

- Choisissez votre département
- Donnez votre nom et votre ville
- Remplissez les informations relatives à l'infraction : faits et circonstances, lieu, date, préjudice subi...
- Estimez le montant du préjudice subi
- Choisissez une date et une heure de rendez-vous dans le commissariat ou dans la gendarmerie de votre choix
- Confirmez votre pré-plainte : c'est terminé !

Le but est d'éviter les délais d'attente. Principale condition pour pouvoir utiliser le service, il faut que l'auteur des faits soit inconnu de la victime. Les informations fournies dans la pré-plainte sont effacées une fois la plainte officielle déposée. Si la personne ne se présente pas au rendez-vous, les données seront détruites au bout de 30 jours.

**Mais n'oubliez pas : en cas d'urgence, composez le 17**

Pré-plainte en ligne  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Bienvenue sur le site de la pré-plainte en ligne

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vol, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.

Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous allez choisir.

Dans les autres cas, présentez-vous directement dans une unité de gendarmerie ou un service de police.

**Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.  
In case of emergency, please dial 17 or 112.**

Veillez à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs.

Vous avez pris connaissance des conditions d'utilisation de ce service, voulez-vous continuer ?

Les renseignements demandés sont exclusivement destinés au traitement informatisé de la déclaration. Seuls les agents dûment habilités des unités de gendarmerie ou des services de police peuvent avoir accès à ces données dans le seul but d'organiser un rendez-vous avec la victime ou son représentant légal pour la signature de la plainte.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations. Vous pouvez exercer ce droit auprès de l'unité de gendarmerie ou du service de police où vous irez signer votre plainte.

# ATTENTION, démarchage abusif !!!

N°120

Avr. 2013

Sécurité



Depuis quelque mois, des plaquettes publicitaires de professionnels d'Ile de France sont déposées dans les boîtes aux lettres. Leur activité consiste à intervenir pour des travaux chez les particuliers, la commune ne cautionne en rien ces pratiques de démarchage abusif, et tient à vous alerter. Ces documents sont le plus souvent cartonnés, offrant des informations générales comme les numéros utiles en cas d'urgence, administrations et les numéros permettant de les joindre en cas de dépannage urgent. Ces plaquettes font parfois référence de manière directe ou indirecte à la commune où les usagers résident, laissant planer le doute d'une caution de la Mairie.

Il faut savoir que la Mairie ne donne aucune autorisation à ces professionnels pour distribuer ce type de document et n'entretient aucun lien avec eux.

Lors d'un besoin de dépannage, il vous faut rechercher et contacter un artisan par l'intermédiaire des pages jaunes, sites internet ; il vous établira un devis gratuit correspondant à vos besoins au meilleur rapport qualité-prix et réalisera les travaux en respectant le devis pré-établi.

La Préfecture souhaite rappeler les éléments de vigilance essentiels pour éviter les mauvaises surprises et désagréments :

La publicité doit comporter le nom, la raison sociale, l'adresse et le numéro d'inscription au registre du commerce afin de pouvoir identifier le professionnel.

**Il vous faut connaître certaines composantes des tarifs avant de faire exécuter les travaux :**

- Le taux horaire de main d'œuvre TTC,
- Les modalités de décompte du temps passé,
- Les différentes prestations forfaitaires,
- Les frais de déplacement.

N'acceptez jamais que le professionnel intervienne et ne débute vos travaux avant d'avoir pris connaissance de tous ces éléments, et qu'un devis détaillé ne soit émis.

Si ce devis ne correspond pas à vos besoins ou vous paraît exagéré, ne l'acceptez pas et ne le signez surtout pas.

N'hésitez pas à comparer les devis avant de prendre votre décision, même dans l'urgence.

Les Services de la Direction Départementale de la Protection des Populations (SDDPP) sont à votre disposition pour des informations complémentaires au 01 30 84 10 00.



# Cérémonie 2013 des vœux du Maire



Comme le veut la tradition, Monsieur Le Maire a présenté le 12 janvier dernier ses vœux aux Auteuillois venus nombreux, ainsi qu'aux représentants de l'Etat et des administrations.

Il a rappelé que l'usage voulait que cette cérémonie ait lieu la 1<sup>ère</sup> quinzaine de Janvier, mais qu'à la veille des élections municipales complémentaires, il avait un devoir de réserve.

C'est donc un rappel synthétique des projets engagés et des réalisations de l'année 2012 qui a été présenté. Année atypique puisque rythmée par 24 réunions du Conseil municipal en raison de la saisine budgétaire, mais qui permet de présenter un bilan tout à fait honorable et positif :

- Un budget sain (notre Commune est parmi les moins endettées du canton).
- La mise en route du contrat rural qui permet la réalisation d'un préau à l'école, l'aménagement d'une nouvelle Maison des Associations, la remise en peinture du chœur de l'église.
- Le contrat triennal pour l'enfouissement et la rénovation de la voirie, Grande Rue, de la rue de l'Église au rond-point de la rue de Goin.
- L'implantation de radars pédagogiques sur la RD 76.
- L'achat de matériel pour les agents techniques et de matériels informatiques pour les secrétaires et les élus.
- La réalisation d'un abribus sur le parking de la Mairie.

- Le remplacement des portes et fenêtres de l'école Sully (permettant une meilleure isolation et des économies de chauffage).

Ensuite, Monsieur le Maire a salué le dynamisme des associations et l'aide plus soutenue apportée cette année par la Municipalité aux « Petites Frimousses » dont le rôle est essentiel.

Enfin, il a rappelé le maintien régulier de l'information aux Auteuillois via les bulletins municipaux, les flashes infos, et bien entendu notre beau site internet, de plus en plus visité.

Il a également évoqué le départ anticipé, pour raisons personnelles, des gérants du Relais d'Auteuil ; l'état d'avancement du PLU ; l'intercommunalité « Cœur d'Yvelines » dont le périmètre arrêté à ce jour est de 31 communes ; le container à verre avec la rupture d'obligation de service public inacceptable de la part du SIEED ; enfin le point important de la réforme des rythmes scolaires qui engendre des dépenses durables pour les communes.

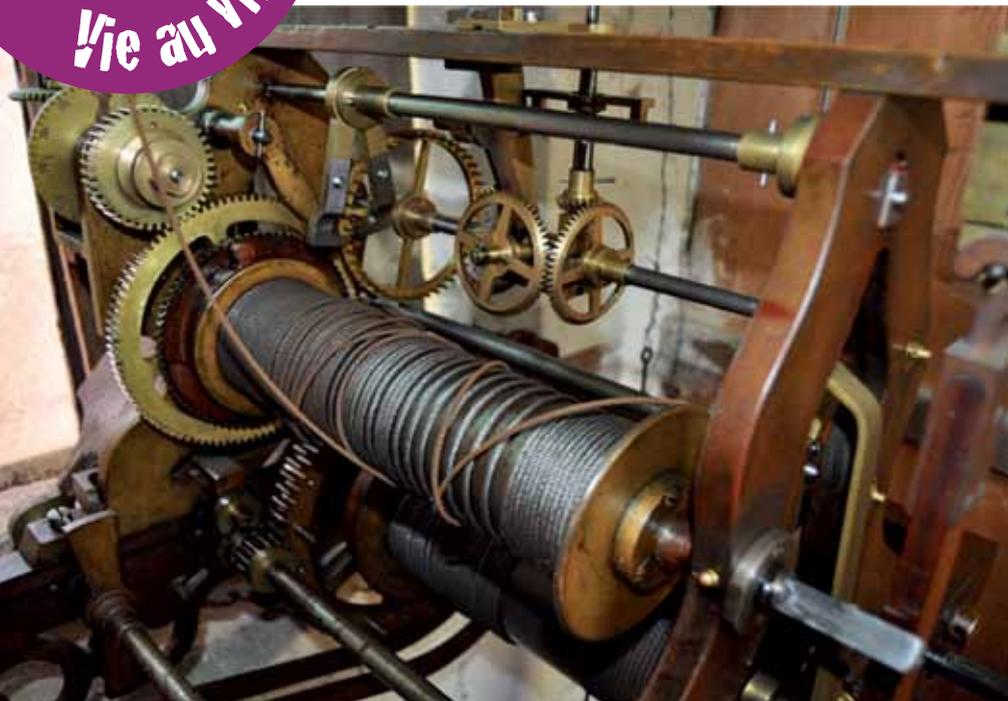
Monsieur le Maire a remercié chaleureusement le personnel communal, et en particulier Corinne et Sylvie qui l'épaulent sans faille en Mairie, ainsi que les Conseillers Municipaux et tous ceux qui œuvrent pour la Commune.

Il a souhaité la bienvenue aux nouveaux Auteuillois.

La cérémonie s'est conclue par la remise de diplômes du travail, puis par la traditionnelle et conviviale coupe de champagne.



## Remettre la pendule à l'heure !



Depuis quelques semaines, notre clocher reste muet !

Une malencontreuse rupture de câble a provoqué l'arrêt prolongé du tintement des cloches.

M. Thierry Vaissière a été témoin direct de cet incident lors du remontage hebdomadaire du mécanisme. Heureusement, plus de peur que de mal !

Les artisans maîtrisant ce genre

de réparations se font rares, et ce ne fut pas facile de trouver un membre de cette corporation, amoureux de la vieille horlogerie.

Venant d'Eure et Loir, M. Vautier est venu faire un diagnostic précis de l'ampleur des réparations et interviendra dans le courant du mois d'avril et redonnera vie à notre clocher.

## Fermeture de la piscine de Montfort l'Amaury

Le SIVOM entreprend des travaux de rénovation et de réhabilitation de la piscine de Montfort l'Amaury. Les travaux ont débuté en janvier pour une réouverture prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Ces travaux concernent la réfection des bassins et des locaux techniques.

Les élèves de l'école Sully retrouveront une piscine rénovée pour la prochaine rentrée scolaire.

**Mme Marie Chavillon**  
Membre du SIVOM



# Chasse à l'œuf

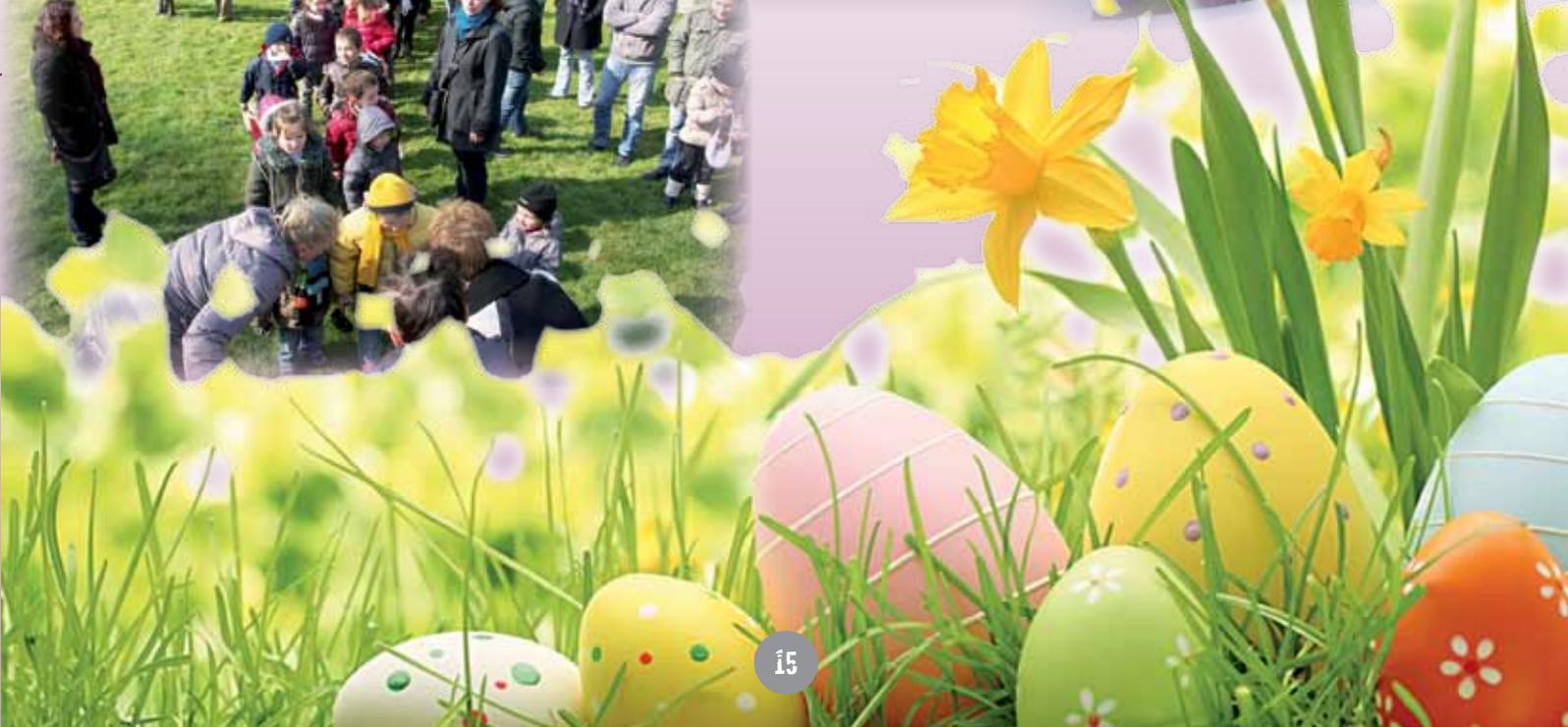
N°120  
Avr. 2013  
Le village

C'est une opportunité formidable pour notre village de disposer de ce lieu de verdure qu'est le Parc de la Mairie, pour la joie des plus jeunes en ce Lundi de Pâques, et pour celle des familles tout au long de l'année.

Aussi, ce lundi 1<sup>er</sup> avril...ce ne sont pas des poissons que les enfants ont cherchés dans le Parc, mais les œufs en chocolat dissimulés derrière bosquets et troncs d'arbres.

Cette année encore, la chasse a été bonne ! Et, pendant que les plus jeunes savouraient leur butin, les parents ont pu trinquer le « verre de l'amitié », en se réfugiant au chaud dans la salle du Conseil.

**La Municipalité et les membres de la Caisse des Ecoles**



# Le Relais d'Auteuil

Depuis le lundi 25 mars, le rideau métallique est baissé ! Edith et Jérôme Pichaffroy sont partis d'Auteuil pour d'autres aventures. Nous leur souhaitons bonne chance et réussite dans leur nouveau projet.

Nous espérons vivement retrouver des exploitants aussi souriants, disponibles et compétents pour l'avenir de notre commerce:

Faire bénéficier à la population d'Auteuil d'un service de proximité avec l'épicerie, qui permet à beaucoup d'entre nous de trouver du pain frais, des journaux et autres courses de dépannage.

Permettre un service Poste qui nous évite les trop longues minutes perdues à attendre au guichet le samedi matin.

Offrir une qualité de restauration et d'hôtellerie irréprochable à des prix raisonnables, c'est garantir une fréquentation optimisée des lieux.

Ce commerce est pour Auteuil un lieu de vie, de contact et de

proximité répondant aux besoins de chacun, jeune ou moins jeune, actif ou retraité.

Nous espérons trouver très vite de prochains gérants et voir se relever le rideau tristement fermé.



## Réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires a été décidée par le gouvernement par décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires et la circulaire d'application n° 2013-017 du 6 février 2013.

### Les objectifs de la réforme

- mieux respecter les rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant,
- mieux équilibrer le temps scolaire et le temps périscolaire,
- favoriser les activités sportives, culturelles et artistiques.

### Les principes

- Le temps d'enseignement
- 1 année de 180 jours de classe contre 144 jours actuellement,
- 1 semaine de 4 jours et demi incluant

le mercredi matin ou le samedi matin : 24 heures d'enseignement hebdomadaires durant 36 semaines, une journée d'enseignement de 5 heures 30 maximum, une demi-journée de 3 heures 30 maximum.

- 1 journée d'enseignement allégée de 45 minutes en moyenne,
- des activités pédagogiques complémentaires organisées en groupes restreints d'élèves.

L'organisation de la semaine scolaire est fixée dans le respect du calendrier scolaire national et sans que puisse être réduit ou augmenté sur une année scolaire le nombre d'heures d'enseignement ni modifié leur répartition.

### La pause méridienne

- Elle doit être de 1 heure 30 minimum.

### Les activités périscolaires

- Le Conseil d'école sera consulté sur le projet d'organisation des activités.

Il est également recommandé de solliciter les structures régionales, départementales et locales.

Ces activités peuvent se dérouler dans les salles de classe en dehors des heures réservées aux activités d'enseignement, dans des locaux communs des activités à caractère sportif, culturel ou socio-éducatif.

Plusieurs activités peuvent servir de support : activités sportives, activités artistiques, culturelles, ateliers numériques, travail coopératif, projets solidaires, ateliers sur l'environnement et le développement durable.

Le Conseil municipal d'Auteuil-le-Roi a décidé de reporter cette réforme à la rentrée scolaire de septembre 2014, pour permettre d'engager et de bien préparer cette évolution importante dans son contenu, mais complexe dans son application.

# Un saut d'un siècle dans le passé

N°120  
Avr. 2013

Histoire



1914

LE DÉBUT DE LA  
GRANDE RUE



2013



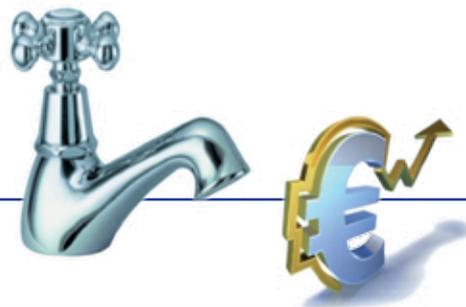
1911

LA GRANDE RUE AU  
CARREFOUR DE LA RUE  
DES VIGNES ET DU  
CHEMIN AUX BOEUPS



UN GRAND MERCI À GUY SACHÉ QUI A LA GENTILLESSE DE NOUS  
PRÊTER SA COLLECTION DE CARTES POSTALES  
[HTTP://GUY.SACHE.PAGESPERSO-ORANGE.FR/](http://guy.sache.pagesperso-orange.fr/)

# Le prix de l'eau



Le précédent contrat d'affermage pour l'exploitation du service public de l'eau étant arrivé à échéance, le SIRYAE (Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau) a engagé au cours de l'année 2012 les démarches (appel d'offres, choix du nouveau prestataire, négociation du nouveau contrat d'affermage) pour l'attribution du marché de fourniture de l'eau potable aux habitants des 48 communes qui forment ce syndicat.

C'est à nouveau la société SAUR qui a fait la meilleure offre, et qui reste donc notre fournisseur d'eau potable pour les années à venir. Par ailleurs, la SAUR est également délégataire du SIAB (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Breuil) pour le traitement des eaux usées et l'évacuation des eaux pluviales.

C'est la raison pour laquelle les prix des deux prestations (fourniture d'eau potable et assainissement) apparaissent sur la même facture.

**Comment ces prix ont-ils évolué au cours des années passées ?**  
(ces prix s'entendent HT, par M<sup>3</sup>)  
Coût de l'eau potable

Prix HT, au M <sup>3</sup>	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Part de l'exploitant (SAUR)	1,1744	1,2062	1,2500	1,2705	1,2977	1,3424	0,7900
Part du syndicat (SIRYAE)	0,2500	0,2500	0,3000	0,3000	0,3000	0,3000	0,5500

**Coût de la collecte et du traitement des eaux usées**

Part de l'exploitant (SAUR)	0,6490	0,6645	0,6941	0,6924	0,7097	0,3796	0,5740
Part du syndicat (SIAB)	1,3156	0,7900	0,8600	0,8600	0,8600	0,8600	0,7200

**... ajouter les redevances prélevées par l'Agence de l'Eau**

Préservation de la ressource	0,0800	0,0700	0,0713	0,0713	0,0713	0,0713	*
Lutte contre la pollution	1,1744	1,2062	1,2500	1,2705	1,2977	1,3424	*
Modernisation des réseaux	0	0,2770	0,2880	0,2880	0,3000	0,3000	*

\* Pour 2013, le tarif des redevances perçues par l'Agence de l'Eau n'est pas encore connu.

A ces montants s'ajoutent le coût des abonnements, et la TVA, aux taux respectivement de 5,5% pour la fourniture d'eau potable, et de 7% pour l'assainissement

## Une nouvelle entreprise à Auteuil !

Vous avez besoin de conseils en décoration :

Profitez de l'expérience d'une décoratrice d'intérieur diplômée.

décor & esprit  
06 09 15 21 31 [contact@decoretdesprit.fr](mailto:contact@decoretdesprit.fr)  
[www.decoretdesprit.fr](http://www.decoretdesprit.fr)

Depuis le début de l'année 2013,  
j'ai créé mon atelier de décoration d'intérieur  
et de home-staging.

N'hésitez pas à prendre conseil et à profiter  
de mon savoir-faire.

**Marine ROSSET RENET**  
tel portable: 06 09 15 21 31  
[www.decoretdesprit.fr](http://www.decoretdesprit.fr)

# Votre site internet

## La fréquentation en hausse

[www.mairie-auteuil-le-roi.fr](http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr)

**un site au service du public  
au service des Auteuillois  
quelques pages d'histoire,  
des services, des informations...**

Depuis ces dernières années, le site Internet d'Auteuil-le-Roi n'a cessé d'évoluer. Internauts de passage soucieux de découvrir le village, ou habitués du site à la recherche des dernières nouvelles locales, chacun peut y trouver des informations intéressantes.

La présentation simple et dynamique du site, avec ses quelques 220 pages, permet de découvrir le village, son histoire, son patrimoine, ses nombreuses activités dans les domaines associatif, sportif et culturel. Elle permet également de disposer d'informations pratiques et de connaître les actions concernant la vie de la commune : informations municipales, scolaires, projets, réalisations...

Selon l'outil de mesure "Google Analytics", (qui est utilisé pour mesurer l'audience du site), le nombre des visites a augmenté de 41% en 2 ans. De Janvier 2012 à Décembre 2012, le site a été visité 8.980 fois. Sur 2013, les chiffres s'annoncent déjà très prometteurs avec un taux de visites de 2.043 au 13 mars 2013. La moyenne est de 747 visites par mois, sachant que le chiffre record de 1.002 visites a été atteint en janvier 2013. Ces chiffres représentent les connexions des Auteuillois ainsi que celles de visiteurs extérieurs ; pour une commune d'environ 900 habitants soit 350 foyers environ, c'est une très bonne moyenne.

Auteuil-Le-Roi est un village au caractère rural, soucieux de maintenir son identité, mais qui doit être tourné vers l'avenir. L'utilisation des technologies modernes de l'information, Internet, est aujourd'hui de plus en plus largement répandue, et l'étude de la fréquentation du site prouve que de nombreux foyers



Auteuillois utilisent ce formidable outil, que ce soit dans le domaine de l'information, des loisirs ou des services. Il faut que ce site Internet réponde le plus possible à leurs attentes : c'est pourquoi l'effort porte sur le maintien à jour régulier de cet outil pour apporter sans cesse de meilleurs services et informations. Néanmoins, un site Web ne peut totalement se substituer aux autres modes de communication traditionnels comme le bulletin municipal ou encore les Flash infos qui sont régulièrement distribués dans les boîtes aux lettres. Par contre, tous ces supports d'information se retrouvent également

en ligne sur le site. Le bulletin municipal interactif, accessible depuis la page d'accueil et feuilletable en ligne, ce « e-bulletin » utilise les toutes dernières technologies en matière de publication Web : feuilletage, zoom, post-it... Que vous soyez chez vous devant votre ordinateur, au bureau, ou loin de chez vous, vous pouvez à tout moment consulter et feuilleter le bulletin depuis votre tablette ou votre smartphone.

**Un site web : un outil d'information moderne, trait d'union entre municipalité, associations et Auteuillois.**

**Marie Saint Michel**



## Un peu d'histoire...

De 2005 à 2008, la Région a mené un processus d'élaboration d'un nouveau SDRIF, celui actuellement en vigueur datant de 1994. Ce SDRIF 2008 a fait l'objet d'une enquête publique, mais il n'a pas été jusqu'à son application car le projet de Grand Paris n'y était pas intégré (définition simplifiée du Grand Paris : extension du réseau de transports en commun francilien avec développement de l'urbanisation au niveau des gares). « L'ouvrage a donc été remis sur le métier » pour élaborer un schéma régional incluant le Grand Paris.

## SDRIF 2013, qui es-tu ?

Le SDRIF 2013 a pour principe un aménagement de l'Ile de France à échéance 2030, répondant aux critères du développement durable. Il se propose de réduire la crise du logement et de stimuler l'emploi, tout en améliorant le cadre de vie et le bien-être des Franciliens.

Le dossier est constitué de :

- 4 fascicules (Défis, projet spatial régional et objectifs - Evaluation environnementale - Propositions pour la mise en oeuvre - Vision régionale) ;
- la carte de destination générale des différentes parties du territoire qui donne la cartographie réglementaire du projet spatial régional, accompagné de son fascicule « Orientations réglementaires » ;
- une planche de 4 cartes, tirées du fascicule « Orientations réglementaires », conçues comme aide à la lecture et à la compréhension des dispositions du SDRIF ; la plus intéressante est celle intitulée « Grandes entités géographiques » qui décline notre territoire en 4 niveaux d'urbanisation.

**Dominique Duval**

### Auteuil-le-Roi aujourd'hui

874 habitants  
61 ha de surface  
urbanisée pour une superficie  
totale de 440 ha,  
14 habitants à l'hectare urbanisé  
7 à 15 logements  
à l'hectare urbanisé

## Focus sur Auteuil-le-Roi

Auteuil le Roi est identifié sur la carte « Grandes entités géographiques » comme zone « **Bourgs, villages et hameaux** ». L'objectif poursuivi est une extension modérée de ces entités : contenir l'étalement urbain ; limiter la consommation et le morcellement des espaces agricoles, boisés et naturels ; éviter l'accroissement des déplacements. A horizon 2030, une extension de l'urbanisation de l'ordre de 5% de l'espace urbanisé communal est possible, avec un taux de logements sociaux de 10% (il est en moyenne à 2% actuellement, dans ces zones).

Auteuil le Roi est identifié sur la carte de destination générale comme « **Espaces urbanisés à optimiser** », soit une augmentation souhaitée minimale de 10% de la densité humaine et de la densité moyenne des espaces d'habitat.

La carte « Préserver-Valoriser : une Région plus vivante et plus verte » montre principalement comme espaces à préserver et valoriser sur Auteuil les « **Espaces agricoles** ». Deux passages à noter cependant : « Dans les espaces agricoles, sous réserve des capacités d'urbanisation cartographiées et non cartographiées prévues, sont exclues les installations autres que celles nécessaires à l'appareil productif agricole. » ; « Peuvent toutefois être autorisés...à titre exceptionnel, lorsqu'ils ne peuvent être accueillis dans les espaces urbanisés, des ouvrages...des installations liées notamment au traitement des déchets solides... »

**Enfin, on peut noter**

- la **Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre**, dont le tracé figurait au SDRIF de 1994 à la pointe nord/est d'Auteuil le Roi, qui n'apparaît plus, ni dans les textes, ni dans les cartes ;
- le **potentiel d'urbanisation dégagé autour des gares qui jalonnent la RD191** (succession de cercles concentriques d'urbanisation de 2 km de rayon autour des gares).

## Comment le SDRIF 2013 sera-t-il applicable ?

**Les préconisations du SDRIF ne contraignent aucune commune à réaliser des aménagements si elle ne le souhaite pas.** Mais un Plan Local d'Urbanisme doit « permettre la réalisation des objectifs et options que le SDRIF a retenus pour la période d'application » et « ne pas compromettre la réalisation des objectifs et les options retenus pour une phase ultérieure ».

**De fait, les PLU devront être rendus compatibles dans un délai de 3 ans à compter de l'approbation du SDRIF.**

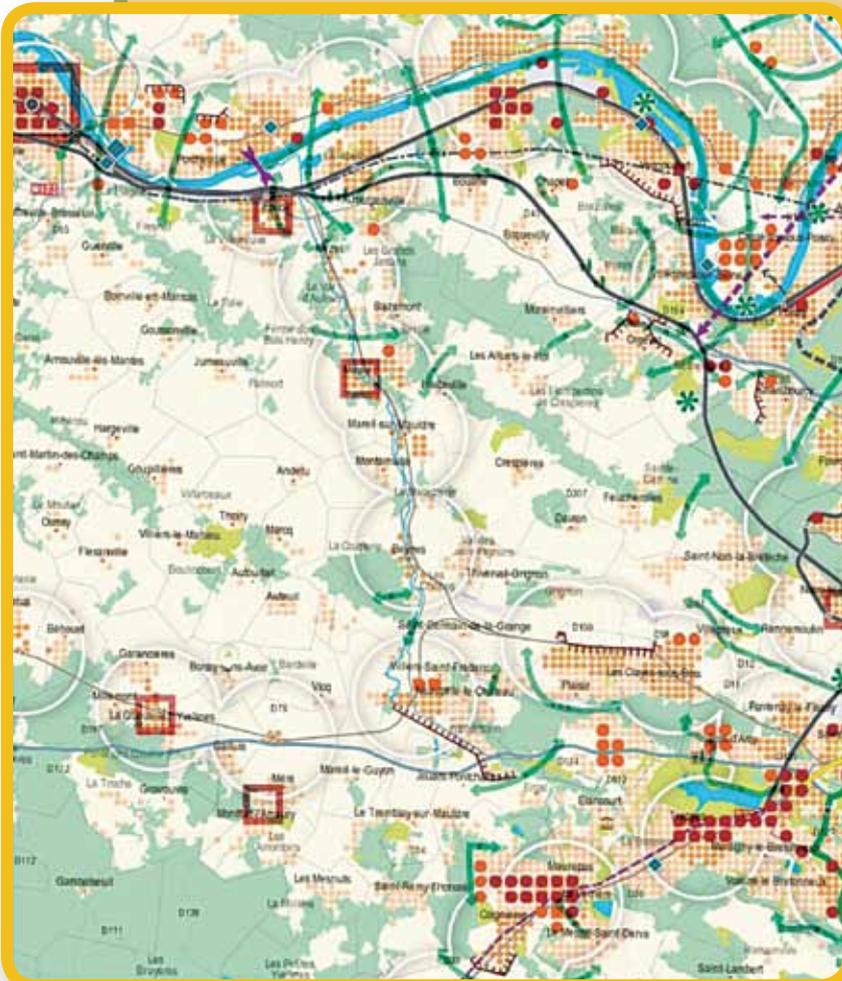
En outre, la carte de destination générale des différentes parties du territoire est au 1/150 000<sup>ème</sup> : elle indique uniquement les vocations des espaces, mais **il appartient aux documents d'urbanisme locaux de préciser les limites précises des espaces identifiés dans le SDRIF.**

# -France 2013 et Auteuil-le-Roi

## Pour en savoir plus...

L'Enquête publique se tient du Jeudi 28 mars au Mardi 30 avril inclus.

- ✓ Deux exemplaires du SDRIF sont consultables en Mairie d'Auteuil-le-Roi, aux heures d'ouverture au public.
- ✓ Les lieux yvelinois où se trouvent les registres de l'enquête publique sont les mairies de Rambouillet, Mantes la Jolie, Saint Germain en Laye et Versailles
- ✓ Le lien suivant <http://enquetespubliques.iledefrance.fr/lenquete-publique-sur-le-sdrif> permet d'accéder aux documents du dossier d'enquête publique et d'y déposer des remarques.



## Relier et structurer

### Les infrastructures de transport

Les réseaux de transports en commun	Les réseaux routiers		
	Existant	Projet (tracé)	Projet (principe de liaison)
Niveau de desserte national et international	-----	-----	-----
Niveau de desserte métropolitaine	-----	-----	-----
Niveau de desserte territoriale	-----	-----	-----

### Les aéroports et les aérodromes

#### L'armature logistique

- ◆ Site multimodal d'enjeux nationaux
- ◆ Site multimodal d'enjeux métropolitains
- ◆ Site multimodal d'enjeux territoriaux

## Polariser et équilibrer

### Les espaces urbanisés

- Espace urbanisé à optimiser
- Quartier à densifier à proximité d'une gare
- Secteur à fort potentiel de densification

### Les nouveaux espaces d'urbanisation

- Secteur d'urbanisation préférentielle
- Secteur d'urbanisation conditionnelle
- Limite de la mobilisation du potentiel d'urbanisation offert au titre des secteurs de développement à proximité des gares
- Pôle de centralité à conforter

## Préserver et valoriser

- Les fronts urbains d'intérêt régional
- Les espaces agricoles
- Les espaces boisés et les espaces naturels
- Les espaces verts et les espaces de loisirs
- ◆ Les espaces verts et les espaces de loisirs d'intérêt régional à créer
- ◆ Les continuités
  - ◆ Espace de respiration (R), liaison agricole et forestière (A), continuité écologique (E), liaison verte (V)
- Le fleuve et les espaces en eau

Extrait de la « Carte de destination générale des différentes parties du territoire », avec rajout du nom des communes

# Les 100 premiers jours

## de nos radars pédagogiques

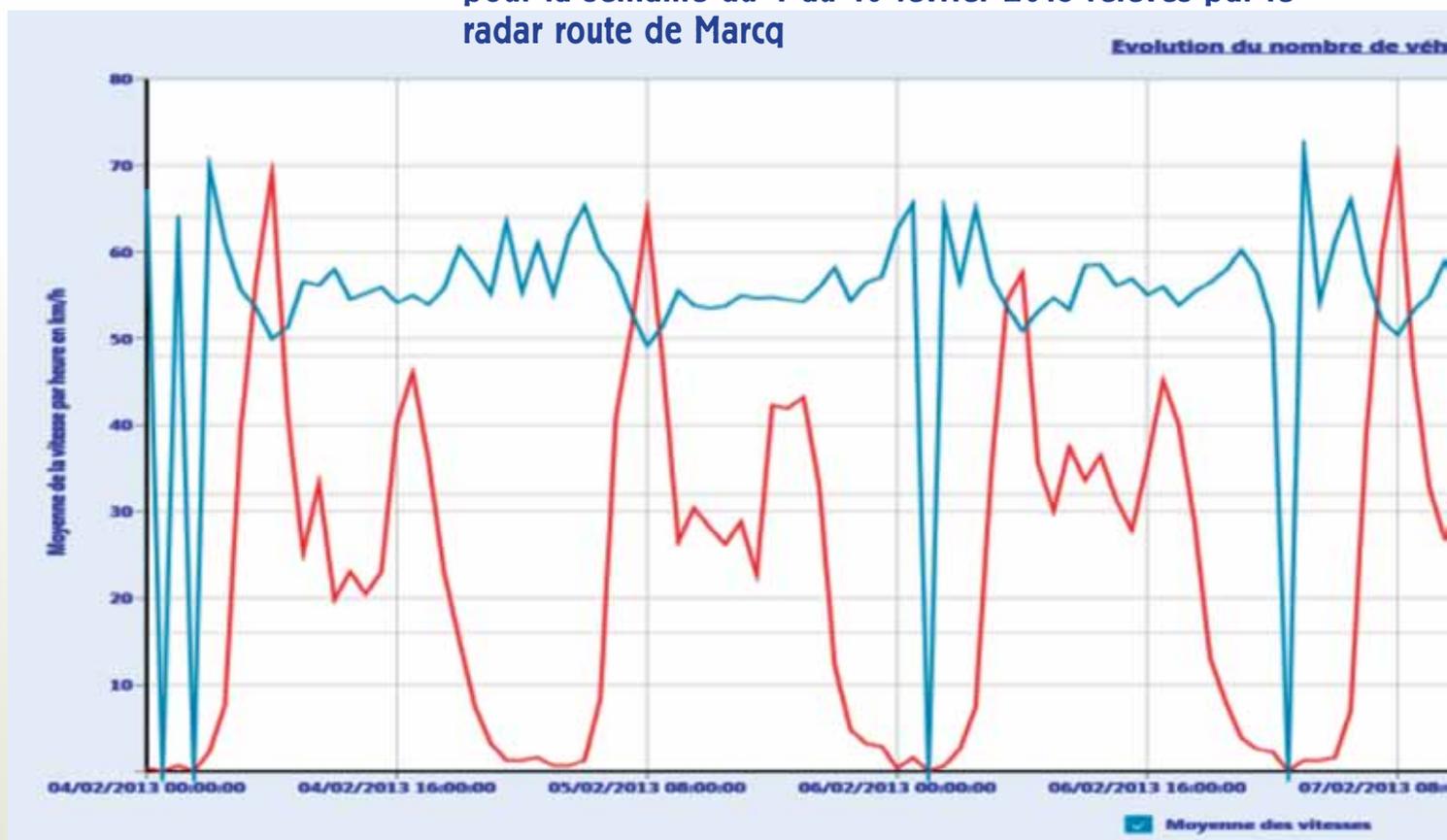


Depuis le 14 décembre 2012 les 2 radars pédagogiques ont été installés sur la RD 76, sur avis de la commission sécurité quelques réglages ont été réalisés à l'issue de cette période probatoire. Cela a été l'occasion de relever les statistiques de circulation disponibles sur ces équipements car les vitesses et les dates y sont systématiquement enregistrées. Cela permet après un traitement d'obtenir

des données de densité de trafic, de vitesse moyenne et de statistiques en général. Les réglages effectués concernaient :

- Le seuil anti-record (valeur à partir de laquelle la vitesse n'est plus affichée)
- La valeur de la limitation de vitesse et son affichage en rouge
- La vitesse de déclenchement des spots et de l'affichage clignotant

**Graphique des vitesses (en bleu) et du trafic (en rouge) pour la semaine du 4 au 10 février 2013 relevés par le radar route de Marcq**



## Les relevés statistiques ont permis des observations intéressantes :

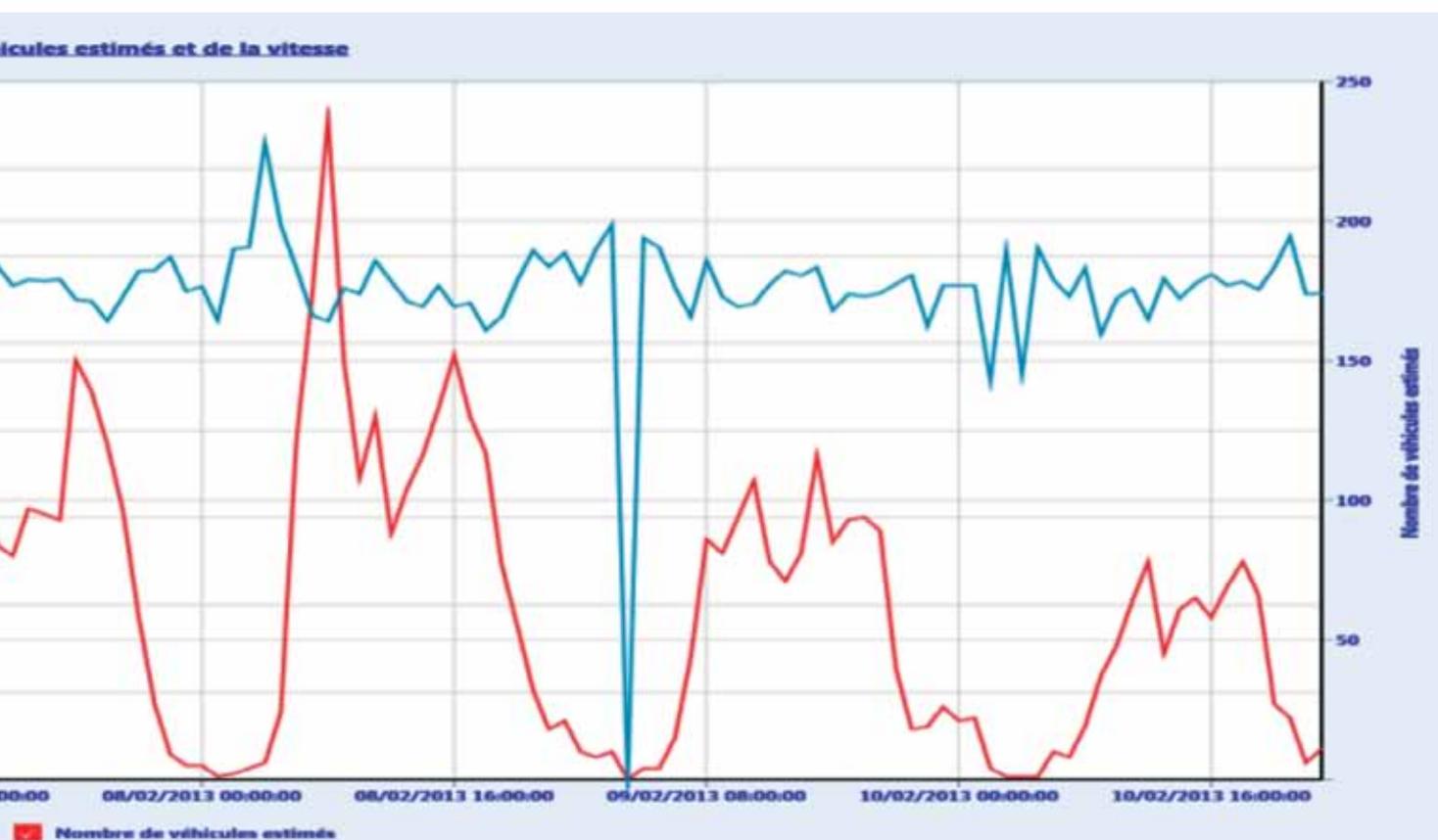
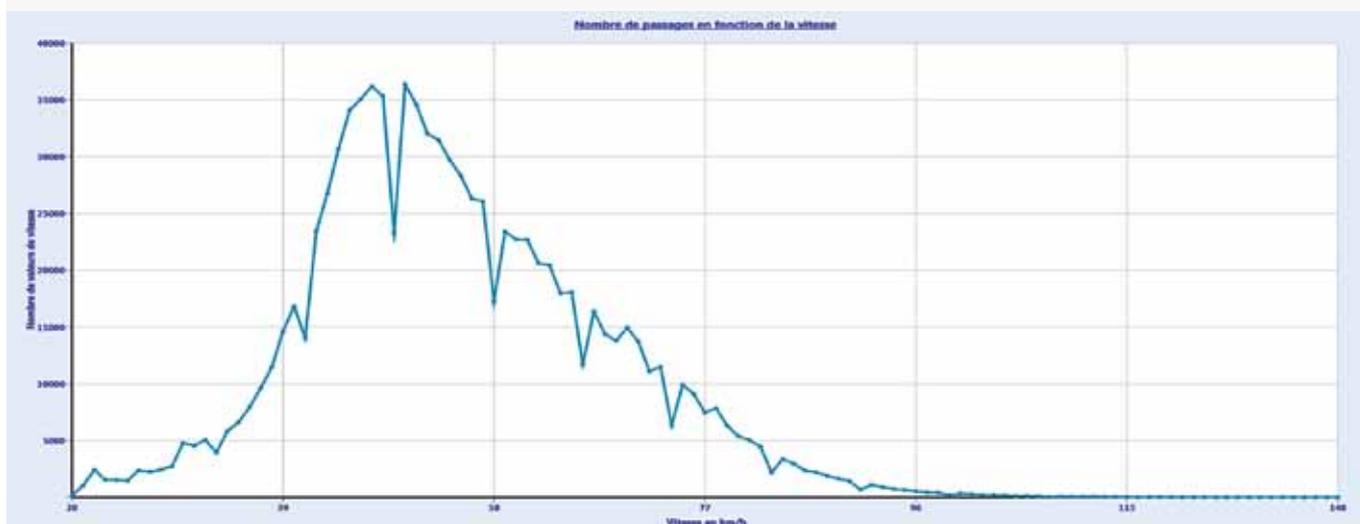
### Radar nord en venant de Marcq

- Environ 150 000 véhicules ont été enregistrés soit une moyenne de 1 500 véhicules/jour (sens Nord – Sud)
- Vitesse moyenne 55 km/h
- 82 % de dépassement de 45 km/h
- 40 % de dépassement de 60 km/h
- 12 % de dépassement de 75 km/h
- Avec 760 véhicules à plus de 100 km/h dont certains nettement au-dessus des 100 km/h

### Radar sud en venant de La Bardelle

- Environ 151 000 véhicules ont été enregistrés soit une moyenne de 1 510 véhicules/jour (sens Sud – Nord)
- Vitesse moyenne 53 km/h
- 78 % de dépassement de 45 km/h
- 37 % de dépassement de 60 km/h
- 11 % de dépassement de 75 km/h
- Avec 499 véhicules à plus de 100 km/h dont certains nettement au-dessus des 100 km/h

### Graphique des vitesses pour la période du 14 décembre 2012 au 22 mars 2013 relevées par le radar route de Marcq



## C dans l'R d'Auteuil

« Nous pouvons le faire,  
faisons le pour ceux qui ne peuvent pas »

Comme vous le savez tous, C dans l'R d'Auteuil a pour vocation d'organiser des événements dans le but de récolter des fonds et de les reverser à une association d'aide aux personnes. Pour 2012, nous avons soutenu l'association DU FUN POUR TOUS unique association Yvelinoise qui propose un accueil spécialisé sur les temps de loisirs et de vacances à des enfants handicapés.



<http://dufunpourtous.fr/>

Le 19 mars dernier C dans l'R d'Auteuil a eu le plaisir de recevoir M GROSVALLLET animateur et représentant de cette association pour lui remettre un chèque d'une valeur de 1 500 €.

Au cours de cette cérémonie M Joël REGNAULT, suppléant de notre Député M David DOUILLET, retenu à l'Assemblée Nationale pour cause de motion de censure, nous a fait l'honneur et l'amitié d'être présent.



Remise du chèque à DU FUN POUR TOUS



La passation entre les associations DU FUN POUR TOUS et REVES en présence de M Joël REGNAULT

La présence du représentant de notre Député et son discours simple, émouvant et sincère, nous renforce dans notre action et nous en sommes fiers. MM David DOUILLET et Joël REGNAULT, solidaires de notre engagement ont tenu à nous faire savoir qu'ils nous soutiendraient dans nos actions au cours de l'année 2013.

Nous remercions la municipalité d'Auteuil-le-Roi qui nous a permis de recevoir en mairie les 50 personnes qui étaient présentes lors de cette cérémonie et d'offrir le verre de l'amitié avec l'excellent vin auteuillois de l'association vigneronne l'Arpent de Bacchus, qui nous apporte son soutien logistique depuis l'origine de la Randonnée Raid du Roi.

En 2013 nous organiserons le 9 juin notre 7<sup>ème</sup> Randonnée Raid du Roi et aurons le plaisir de soutenir l'association « Rêves » association qui propose aux enfants atteints de maladie grave de réaliser un rêve qui leur tient à cœur. Mme et M BARRÉ représentants de la section Yvelinoise de Rêves étaient présents parmi nous lors de cette soirée pour nous présenter leurs actions.



L'Association qui réalise les rêves des enfants malades

Nous  
contacter

contact@randoraidroi.fr  
tél 06 89 99 46 86

Nous profitons de cette page du bulletin municipal pour vous rappeler que nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles pour nous aider dans l'organisation de la Randonnée Raid du Roi. La Randonnée Raid du Roi ne peut se faire sans l'aide active des bénévoles !

Notre site internet :  
[www.randoraidroi.fr](http://www.randoraidroi.fr)

Le programme de C dans l'R d'Auteuil

- **21 avril 2013** : concours de pétanque (10h au stade)
- **23 mai 2013** : réunion des bénévoles de la Randonnée Raid du Roi (Mairie)
- **9 juin 2013** : 7<sup>ème</sup> Randonnée Raid du Roi (Salle des Fêtes)

# Le SIFAA investit



Le SIFAA (Syndicat Intercommunal des Festivités d'Auteuil, Autouillet) a pour vocation la gestion de la salle des fêtes d'Auteuil, Autouillet, située 5 chemin aux bœufs.

Ce syndicat est subventionné par ces deux communes.

La salle des fêtes est proposée à la location aux Auteuillois et Autouilletois (qui bénéficient d'un tarif préférentiel), ainsi qu'aux personnes extérieures aux deux communes.

Le SIFAA met aussi la salle des fêtes à disposition des associations pour la pratique de leurs activités ainsi que pour l'organisation de soirées, manifestations.

En 2012, le SIFAA a investi en faisant l'acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un écran motorisé qui permettront la projection de films, et de proposer ce matériel à la location pour les anniversaires, mariages ou autres.

**Marie Chavillon**  
Membre du SIFAA  
**Philippe Heurtevent**  
Président du SIFAA

**Pour tous renseignements concernant la location de la salle des fêtes, vous pouvez consulter le site internet de la mairie : [www.mairie-auteuil-le-roi.fr](http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr) (onglet vie pratique et salle des fêtes) ou appeler le 01 34 87 43 15.**

## Salon « Art et Artisanat »

Le salon Art et Artisanat se déroulera cette année, à la salle des fêtes d'Auteuil Venez nombreux découvrir les talents des artistes et artisans locaux.

**Le dimanche 26 mai  
Un rendez-vous  
à ne pas manquer.**

**Marie Chavillon**  
Vice présidente du Comité des Fêtes

# Repas annuel du club de loisirs Auteuillois



Le CLA s'est réuni au Relais d'Auteuil pour son repas annuel. Une quarantaine de convives se sont retrouvés pour déguster un bon repas. Un loto a clôturé le déjeuner, de très beaux lots ont été tirés au sort et distribués. Un grand merci à Simply market, G 20, la Marnière, ainsi que des Auteuillois.... pour leur générosité. Un festival de cadeaux et de bonnes surprises ! Les participants ont remercié les gérants, Edith et Jérôme pour leur professionnalisme, leur serviabilité et leur ont souhaité bonne chance dans leur nouveau projet.

**La présidente,  
Micheline Bastier**



# L'Oiseau lire, au fil du temps

Venez profiter de quelques instants de détente.

Venez oublier le quotidien, les habitudes, les petits et grands soucis.

Soyez les Bienvenus à la Bibliothèque, à votre Bibliothèque.

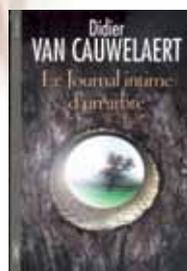
Les Mercredi de 15h à 17h30 et les Samedi de 10h à 12h

<http://loiseaulire.unblog.fr/>

## L'oiseau lire, idées de lecture

### Les nouveautés d'avril

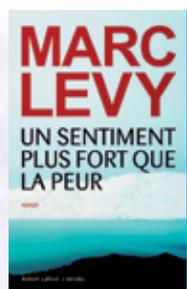
Inspirée par l'actualité littéraire; l'Oiseau Lire a sélectionné pour ses lecteurs les romans de



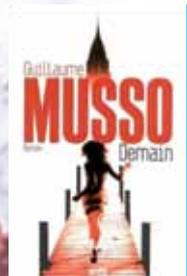
**Le journal intime d'un arbre**  
Van Cauwelaert



**La femme de nos vies**  
Van Cauwelaert



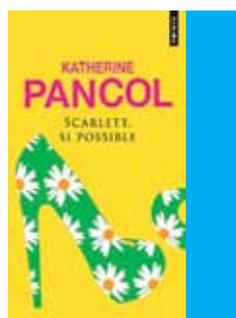
**Le dernier Marc Lévy**  
**Un sentiment plus fort que la peur**



**Demain**  
Guillaume Musso



**L'âme du monde**  
Frédéric Lenoir



**Scarlett si possible**  
Katherine Pancol

### Dans les policiers



**La lionne blanche**  
Henry Mankell



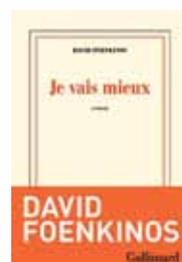
**Peur noire**  
Harlan Coben



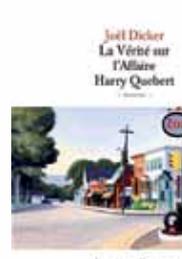
**L'ombre du vent**  
Carlos Ruiz Zafon



**L'hiver du monde**  
Ken Follett



**Je vais mieux**  
Foerkinos



**La vérité sur l'affaire Harry Quebert**  
Joël Dicker

### Pour les enfants un exemple



**Comment éduquer son mammouth (de compagnie)**  
par Quentin Gréban

et plein d'autres  
qui viennent de sortir

# Les P'tites Frimousses

## Association d'accueil périscolaire



Après 3 années à la présidence, Jean-Michel Artignan a souhaité passer la main. Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Février 2013, un nouveau bureau a été élu.

**Les P'tites Frimousses ont le plaisir de vous présenter leur nouveau bureau :**

• Présidente	Christel VIBOH
• Vice-présidente	Corinne HASLAY
• Trésorier	Christophe SALLIOT
• Secrétaire	Sylvie GARRIGUES
• Assesseurs	Céline GALLIATH Valérie HAYAT Christine LETELLIER Elisabeth JONIEC

**Et remercient Jean-Michel pour ces années accomplies.**

### Informations complémentaires :

Mercredi 22 mai 2013 (journée d'école pour les enfants) : les P'tites Frimousses fonctionneront normalement et accueilleront vos enfants le matin et le soir.

Vendredi 28 Juin : Goûter de fin d'année



## Théâtre à Auteuil-le-Roi

Les 3<sup>èmes</sup> rencontres théâtrales des Yvelines se sont tenues à Auteuil-le-Roi les 5, 6 et 7 Avril sous l'égide du CODATYV qui regroupe 53 troupes d'acteurs amateurs dans les Yvelines.

3 pièces, très différentes, ont été jouées :

- « L'abribus » un duo d'acteurs alliant humour, vitalité, émotion nous a ravis vendredi au travers de cette rencontre de deux âmes en peine.
- Samedi, « un air de famille », pièce bien connue d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, drôle, personnages attachants, peignant au travers de dialogues très bien écrits, les rapports familiaux, nous rappelant certaines ambiances ombrageuses de réunions de famille.
- Enfin, Dimanche, « les fiancés de Loches », un Feydeau traditionnel, vaudeville très enlevé dont les quiproquos permettent toujours un vrai moment de détente.

De l'avis unanime des spectateurs, les prestations ont été d'excellente qualité. Des amateurs dignes de professionnels.

La culture est à votre porte, soyez encore plus nombreux à venir en profiter.



### **Chères Auteuilloises, chers Auteuillois,**

Comme vous le savez probablement, après les élections complémentaires du 13 janvier, il y a eu celles du renouvellement des adjoints le 7 février.

Ayant toujours agi dans un esprit constructif pour l'intérêt général de la commune, je me suis en toute logique représenté à la fonction de 1er adjoint pour poursuivre ma mission dans le même esprit. Tâche pourtant difficile voire parfois impossible face à un Maire minoritaire fort de son pouvoir qui a trop souvent refusé d'entendre nos propositions et avis comme nous l'aurions tous souhaité.

Je n'ai pas été reconduit dans mes fonctions de 1er adjoint, une division de la majorité du conseil ayant conduit à élire M. Fortier, qui s'est présenté contre moi, et a été élu avec 6 voix sur 15 alors que moi même j'avais été confirmé dans mes fonctions il y a moins d'un an lors du Conseil Municipal du 28 juin 2012 avec 10 voix sur 12...

Les motivations très particulières qui ont conduit à ce résultat de division interrogent pour le moins. Cependant, m'étant toujours tenu à l'écart des manœuvres politiciennes ou partisanses qui polluent la vie municipale, je continuerai à m'investir pour défendre l'intérêt général de la commune et de ses habitants comme je l'ai toujours fait en mon âme et conscience. Je le ferai donc aujourd'hui comme conseiller municipal au travers des différentes commissions et syndicats dont je reste membre (Urbanisme-PLU, Intercommunalité, Marchés publics «Mapa», Sécurité, Culture Communication) et des nouvelles commissions dans lesquelles je viens d'être élu (Finances et Ecole, Enfance, Péricolaire).

Comme chacun d'entre vous, je suis très attaché à notre beau village qu'il nous faut veiller à préserver. C'est cette seule ambition qui me guide et qui devrait normalement nous rassembler au-delà de nos légitimes différences.

Je tiens enfin à remercier publiquement Marie Chavillon pour la loyauté et la fidélité infaillibles dont elle a fait preuve dans sa prise de position courageuse lors de l'élection des adjoints après avoir tant donné pour la commune.

Avec mon sincère dévouement.

**Daniel Pélissier**

### **Chères Auteuilloises, chers Auteuillois,**

Chères Auteuilloises et Auteuillois Complètement investie au service des Auteuillois et de notre commune depuis les élections municipales de 2008 et malgré toute les difficultés rencontrées dans l'exercice de mon mandat ces derniers mois, je pensais, au lendemain des élections partielles que nous venions de vivre, retrouver la sérénité et l'esprit d'équipe nécessaire au sein du conseil pour veiller et travailler aux seuls intérêts de notre village. Mais, une nouvelle fois, les choses ne se sont pas passées comme je l'avais imaginé ..... Par solidarité vis à vis de M. Daniel Pélissier dont les fonctions de 1er adjoint n'avaient pas à être remises en cause, mais aussi par respect d'une certaine éthique et de valeurs absentes des discussions depuis le 13 janvier dernier, je n'ai pas souhaité me représenter au poste de 2ème adjoint. Cette décision a été murement réfléchie et bien que difficile à prendre au plan personnel, elle m'est apparue comme la seule voie possible pour pouvoir continuer mon action au sein du conseil municipal tout en restant fidèle à mes valeurs et à la confiance qui m'a été accordée en 2008. C'est donc en qualité de conseillère municipale que je vais poursuivre mon mandat, de façon toujours désintéressée mais tout autant dévouée. Bien cordialement à vous tous.

**Marie Chavillon**

**Déchets verts**  
Ramassage :  
début le 8 avril  
fin le 16 décembre

**Ramassage  
des encombrants**  
23 Mai - 6 novembre  
(sauf appareils électriques  
et électroniques à déposer  
en déchèterie)

## Info

Bientôt une déchèterie à Méré, les travaux doivent débuter prochainement

## Rappel : Déchèterie

Déchèterie à Garancières  
(à côté du parking d'Intermarché)

### OUVERTURE :

Lundi, Vendredi et Samedi :  
10 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00  
Dimanche : 9 h - 12 h 30

Carte d'accès pour 10 passages gratuits  
à demander en Mairie

## Horaires d'ouverture de la Mairie

### Mardi

14h00 - 19h00

### Judi et vendredi

14h00 - 17h00

### 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois

9h00 - 12h00

Tél. 01 34 87 43 15

Fax 01 34 87 58 08

### Site

[www.mairie-auteuil-le-roi.fr](http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr)

### E-mail

[mairie.auteuil-le-roi@mairie-auteuil-le-roi.fr](mailto:mairie.auteuil-le-roi@mairie-auteuil-le-roi.fr)

## Renseignements utiles

- Appels d'urgence : 112
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Centre Hospitalier Versailles :  
01 39 63 91 33
- Médecin de garde : 15
- Mairie : 01 34 87 43 15
- SNCF (Méré) : 01 39 20 23 10
- Vétérinaire (Auteuil) : 01 30 88 55 30
- Paroisse : 01 34 86 01 43
- Pompes Funèbres (Montfort) :  
01 34 86 41 09
- Caisse Primaire Ass.Maladie :  
36 46 ou 0820 904 102
- Marchés :  
Samedi matin :  
la Queue-Lez-Yvelines  
Dimanche matin :  
Montfort et Beynes

## État Civil

### Mariage

Charlotte Desailly et  
Wojciech Markowski  
Le 23 mars 2013



**Orchidée sauvage appelée Orchidée Abeille  
(*Ophrys apifera*)  
que l'on trouve à Auteuil-le-Roi**